

# **Reconquête châtaigneraie secteur Mariac, Dornas, Accons et Mézilhac Proposition de courrier d'invitation**

Objet : réunion d'information sur les aides à la rénovation et à la création de vergers de châtaigniers.

Madame, Monsieur,

Dans le cadre du Plan Ambition Châtaigneraie Traditionnelle, mis en œuvre sur la période 2017-2020, **les propriétaires non agriculteurs et les exploitants de châtaigneraies traditionnelles peuvent bénéficier de subventions pour la remise en état ou la création châtaigneraie.**

Sur des parcelles situées dans la zone AOP « Châtaigne d'Ardèche » les travaux suivants peuvent être aidés :

- Réouverture et nettoyage au sol des vergers abandonnés
- Élagage des arbres
- Greffage
- Plantation
- Accès (pistes collectives)

Les **taux de subventions sont de 30% des montants forfaitaires éligibles HT pour des bénéficiaires non agricoles, et de 40 à 60 % pour des agriculteurs** (à titre principal, à titre secondaire ou cotisant solidaire). Les subventions aux travaux sont accordées par la Région Auvergne Rhône-Alpes et le Département de l'Ardèche.

Un diagnostic gratuit de votre châtaigneraie peut être réalisé par la Chambre d'agriculture ou le Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche.

La commune, la Chambre d'agriculture, le Comité Interprofessionnel de la Châtaigne d'Ardèche et le PNR des Monts d'Ardèche vous invitent à une réunion d'information sur ce programme :

**lundi 12 février à la mairie de Mariac (375, rive de la Dorne 07160 Mariac)**

Les contacts pour plus d'information :

Chambre d'Agriculture de l'Ardèche - Eric Bertoncello : rhone-alpes.synagri.com 04 75 20 28 00, eric.bertoncello@ardeche.chambagri.fr

PNR des Monts d'Ardèche - Camille Demené : www.parc-monts-ardeche.fr, 04 75 36 38 60 , cdemene@parc-monts-ardeche.fr

Comité Interprofessionnel de la Châtaigne d'Ardèche - Sébastien Debellut : www.chataigne-ardeche.com, 04 75 64 04 61, cica@chataigne-ardeche.com